

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue Midi Pyrénées

Règlement JP Tour

Principe :

Composition : doublettes

Basé sur 64 équipes (8 équipes par département)

Ouvert à tous les joueurs de la ligue Midi-Pyrénées, chaque département utilisera son championnat départemental pour qualifier les 8 équipes.

Apport :

Ligue : 2 100 €

Comités : 640 € (8 x 80 €)

Déroulement :

Cette compétition se déroulera en 3 phases.

Phase 1 : (au sein de chaque département), date libre (limite le 29 septembre)

- 8 équipes par département
- 2 poules de 4 équipes
- 4 qualifiés pour la 2^{ème} phase par département

Phase 2 : (sur 2 sites), samedi 17 octobre à 9 h, zone nord : zone sud : Portet

- 16 équipes par site
- Sur chaque site :
 - o 4 poules de 4
 - o Sortie de poule
- 4 équipes qualifiées, par site, pour la phase 3

Phase 3 : phase finale, samedi 7 novembre à 9h à Cahors

- 8 équipes
- Concours A : élimination directe
- Concours B : réservé aux perdants des ¼ de finale

Répartition des prix :

Total à distribuer : 2 740 €

Phase 1 : 4 à 20 € = 80 € (dotation de chaque département)

8 x 80 € = 640 €

Phase 2 : Sortie de poule : 8 à 30 €

240 €

Partie après poule : 4 à 60 €

240 €

Phase 3 :

Concours A : Quarts : 4 à 80 €

320 €

Demies : 2 à 140 €

280 €

Finale : 1 à 240 €

240 €

Concours B : Demies : 2 à 80 €

160 €

Finale : 1 à 140 €

140 €

Cumul au vainqueur sur les 3 journées :

Concours A 570 €

Concours B 330 €

La Secrétaire Générale,
Marie Madeleine CLAMENS



Le Président de Ligue
Alain GARCES

